

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 20 mai 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 mai 2016

2016 DICOM 9 Conventions de partenariat pour l'exposition «1936, Le Front Populaire en photographie»
(Musée de l'Histoire vivante de Montreuil ; RATP ; Radio France).

Mme Catherine VIEU-CHARIER et M. Bruno JULLIARD, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le projet de délibération, en date du 3 mai 2016, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation le principe et les modalités des conventions de partenariat avec le Musée de l'Histoire vivante ; la RATP et Radio France, jointes en annexe, pour l'exposition « 1936, Le Front Populaire en photographie » organisée par la Ville de Paris ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER et M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le principe des conventions de partenariat avec le Musée de l'Histoire vivante de Montreuil, la RATP et Radio France, pour l'exposition « 1936, Le Front Populaire en photographie » organisée par la Ville de Paris.

Article 2 : Sont approuvées les modalités des conventions de partenariat avec le Musée de l'Histoire vivante, la RATP et Radio France, pour l'exposition « 1936, Le Front Populaire en photographie » organisée par la Ville de Paris, jointes à la présente délibération.

Article 3 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer lesdites conventions.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO